

Société Deux syndicalistes demandent la construction d'un pôle médical à Colombier-Fontaine.

Village recherche médecins

CELA FAISAIT PLUSIEURS années qu'ils voyaient le problème poindre à l'horizon et ils n'étaient pas les seuls. Colombier-Fontaine pourrait se retrouver sans aucun médecin dans les prochaines années.

Pierre Voinchet et Louis Thiébaud, deux syndicalistes à la CGT-Retraitées de Sochaux, viennent de lancer une pétition pour « exiger » la construction d'un pôle médical « dans les meilleurs délais » à l'intention de tous les habitants de la communauté de communes.

Le pharmacien de Colombier a déjà accepté de l'afficher, comme le boucher, le boulanger et la mairie. 250 signatures ont déjà été récoltées.

Trouver un leader

Trois docteurs du village approchent de la retraite et « pour l'instant, il n'y a pas de remplaçant », affirme Pierre Voinchet. Cela obligerait les patients à se déplacer jusqu'à L'Isle-sur-le-Doubs ou à Montenois. Or, les deux syndicalistes et membres du club du troisième



■ MM. Pierre Voinchet et Louis Thiébaud, à Colombier-Fontaine.

me âge à Colombier-Fontaine se font l'écho des besoins particuliers des aînés : « Les personnes âgées ont besoin

d'une médecine de proximité ».

Et il y a suffisamment d'habitants pour faire fon-

ctionner un pôle médical, selon Pierre Voinchet.

La mairie de Colombier-Fontaine œuvre toujours

pour convaincre des médecins et les bâtiments de l'ancienne caserne de pompiers sont même réservés pour accueillir le pôle qui regrouperait plusieurs médecins. Mais la difficulté est de trouver des professionnels qui acceptent de venir s'installer : « Il faut qu'il y ait un leader dans les services médicaux pour que l'opération se poursuive et éviter de se retrouver avec des bâtiments vides », explique le maire, Danièle Lefèvre.

Cela fait bientôt huit ans que le projet est à l'étude. En 2009 déjà, des discussions avaient été menées avec une société pour installer un cabinet médical sur l'ancien champ de foire. Un projet bien avancé, mais la société spécialisée n'a pas réussi à convaincre les professionnels de la santé, qui ont jugé le prix de vente trop élevé.

Les pétitionnaires, qui envisagent de remettre les signatures aux députés au mois de septembre, demandent aujourd'hui aux élus départementaux un soutien financier, et à l'État plus de médecins formés.

Raphaël GEORGY, avec notre correspondant Alain DUPONT